



Normandie



DE SEPTEMBRE À
DÉCEMBRE
2024

Programme Relais Petite Enfance Les Lutins

Contact : Sophie LECARPENTIER

2 rue des Bles d'Or
14210 EVRECY

023177.6556
06.60.05.3861

rpe.lutinsdorneodon@vyv3.fr



Les matinées d'éveil



Comment s'inscrire aux matinées d'éveil ?

L'inscription se fait de manière individuelle :

- **Par téléphone** : 02.31.77.65.56
- **Par mail** : rpe.lutinsdorneodon@vyv3.fr (une confirmation vous sera alors envoyée).

Je vous remercie de me préciser :

- Votre nom et prénom, précisez si vous êtes professionnel de l'accueil individuel ou parent employeur
- Les jours et dates choisis
- Les noms/prénoms et âges des enfants que vous accompagnerez

| Inscriptions à partir du | Mois concernés | Nombre de choix possible | Dates Bonus |
|--------------------------|----------------------|--------------------------|-------------|
| 5 Septembre | Septembre et Octobre | 3 | 1 |
| 24 Octobre | Novembre et Décembre | 3 | 2 |



Les matinées d'éveil du mois de Septembre

Mardi 17

Matinée d'éveil



Jeudi 19

Mini Olympiade
au Parc du Locheur
RDV à 10h sur place



Vendredi 20

Matinée d'éveil

Mardi 24

Matinée d'éveil

Jeudi 26

Matinée d'éveil

Vendredi 27

Matinée d'éveil





MINI OLYMPIADE

Les RPE de la CCVOO vous proposent de nous retrouver au Parc du Locheur pour une mini olympiade.

Des jeux et animations en extérieur seront proposés : jeux d'eau, jeux de ballons, chamboule tout...

Possibilité de pique-niquer en fin de matinée? Le préau abrité a été réservé pour les Relais.



JEUDI 19 Septembre Rdv à 10h au Parc du Locheur

Public : Assistants Maternels et parents-employeurs

Penser à : une tenue adaptée





Les matinées d'éveil du mois d'OCTOBRE

Mardi 1er

Matinée d'éveil

Jeudi 3

Matinée d'éveil

Vendredi 4

Matinée d'éveil

Mardi 8

Jeudi 10

Vendredi 11

« Dans ma bulle »
Eveil sensoriel
maximum 6 enfants par
séance

2 séances /matinée
** 1ère séance de 9h30
à 10h00

** 2ème séance de 10h30 à 11h00

Vendredi 18

Tapis de lecture de l'automne
Proposition des Relais de la CCVOO

Durée: environ 20 MINUTES

2 créneaux horaires proposés:
9h30 ou 10h45

** 12 enfants maximum/ séance





Plusieurs Relais Petite Enfancevous proposent une séance découverte à la Piscine du Chemin Vert à Caen. Les responsables des RPE vous accueillent tout au long de cette matinée.



Séance Gratuite

L'espace ludique est exclusivement réservé aux enfants et leurs parents des Relais Petite Enfance. Le bassin est sous la surveillance des maîtres-nageurs et une personne spécialisée est présente dans l'eau pour vous guider et vous proposer différents matériels. L'eau est chauffée à 32°C.

Samedi 12 Octobre

Horaires : De 9h30 à 10h30 : l'accès au bassin sera réservé aux enfants entre 6 et 18 mois. (Accueil à partir de 9h15)



De 10h30 à 11h30 : le bassin sera ouvert aux enfants entre 18 mois et 3 ans. (Accueil à partir de 10h15)

***** En cas d'accueil de fratrie, la présence de 2 adultes est obligatoire: un parent + un autre adulte accompagnateur***

Public : Parents employeurs et bébé dès 6 mois à 4 ans.

Lieu : Piscine du Chemin-Vert - 42 rue de Champagne à Caen.

Condition : Inscription obligatoire auprès des relais. Places limitées



Les matinées d'éveil du mois de NOVEMBRE

Mardi 5

Matinée d'éveil

Jeudi 7

Matinée d'éveil

Vendredi 8

Matinée d'éveil

Jeudi 14

Vendredi 15



En partenariat et co-financé avec le
service culturel de la CCVOO

SPECTACLE

« **VAGABONDE** »

Compagnie Loup Ange

Durée du spectacle: environ 25 minutes,
suivi d'un temps interactif d'environ 20min

Lieu: Maltot, salle des fêtes

► **Jeudi 14 Novembre:** séance à 10h

► **Vendredi 15 Novembre:**
2 séances: 9h30 ou 10h45



Spectacle « Vagabonde » de la Compagnie du Loup Ange

Proposé et financé en partenariat avec le service culturel de la CCVOO
Partenariat RPE Lutins, Frimousses, Pit'chouns.

Spectacle immersif et interactif à partir de 9 mois

Nous vous proposons de venir découvrir une pièce de théâtre musicale d'objets et de matières mettant en jeu un grand voyage.

Vagabonde est l'histoire sans parole d'un grand voyage à travers le monde... Une femme, lassée de sa vie, décide un jour d'embrasser l'inconnu. Cages à oiseaux, objets et matières donnent symbole et vie à cette quête initiatique. La voix chantée et la viole de gambe sont présents tout au long du voyage, accompagnant les découvertes et les rencontres.

Dans une seconde partie du spectacle, les enfants pourront manipuler des matières et des objets pour inventer leurs propres paysages.

3 séances en inter-relais vous sont proposées :

Dates et horaires :

- Jeudi 14 novembre

Séance à 10h

- Vendredi 15 novembre

1ère séance : 9h30 (accueil à partir de 9h25)

2ème séance : 10h45 (accueil à partir de 9h30)

Lieu : Salle des fêtes de Maltot

Conditions : Inscription auprès du RPE de votre territoire

Pensez à vous
inscrire



Les matinées d'éveil du mois de NOVEMBRE

Mardi 19

EVEIL MUSICAL AVEC MATHIEU

Cie bleu de Lune

1ère séance de 9h30 à 10h15
2ème séance de 10h30 à 11h15



Jeudi 21

EVEIL MUSICAL AVEC ELINE

Mardi 26

Matinée d'éveil

Jeudi 28

Matinée d'éveil

Vendredi 29

Matinée d'éveil





Les matinées d'éveil du mois de DECEMBRE

Mardi 3

Décoration du sapin
avec la crèche



Jeudi 5

Matinée d'éveil

Vendredi 6

Matinée d'éveil

Mardi 10

Matinée d'éveil

Jeudi 12

Matinée d'éveil



Vendredi 13

Matinée d'éveil

Mardi 17

Matinée d'éveil

Jeudi 19

Matinée d'éveil

Vendredi 20

Matinée d'éveil





Les réunions en soirée



Deux réunions en soirée vous sont proposées sur ce trimestre:

A destination des parents et assistants maternels:

- ♦ le jeune enfant et l'alimentation, avec l'intervention d'une diététicienne-nutritionniste

A destination des assistants maternels:

- ♦ Le développement du langage chez l'enfant, avec l'intervention de deux orthophonistes

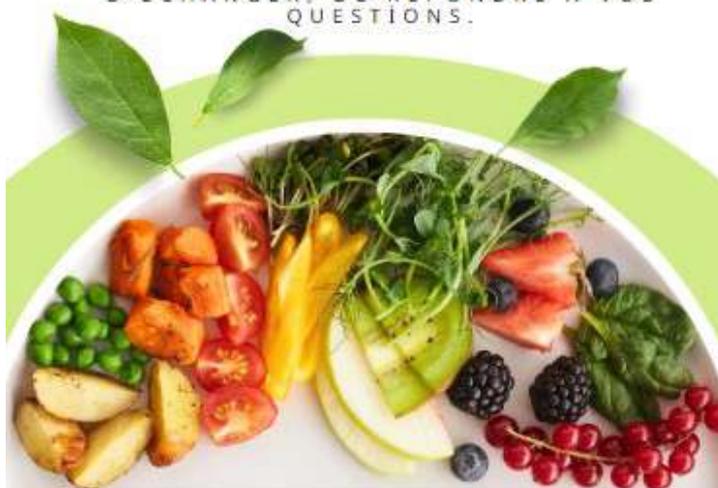
N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant auprès du Relais, soit par téléphone (02.31.77.65.56) soit par mail (rpe.lutinsdomeodon@vyv3.fr)



Et si on parlait alimentation?

QUE L'ON SOIT PARENT OU PROFESSIONNEL DE LA PETITE ENFANCE, L'ALIMENTATION DU JEUNE ENFANT SUSCITE SOUVENT DES INTERROGATIONS : QUELS SONT SES BESOINS NUTRITIONNELS. QU'EST-CE QU'UNE ALIMENTATION SAINES ET DURABLE, COMMENT FAIRE LORSQU'IL REFUSE DE MANGER? ...

CETTE SOIRÉE ANIMÉE PAR EMILIE LECONTE, DIÉTÉTICIENNE-NUTRITIONNISTE SPÉCIALISÉE EN PÉDIATRIE, SERA L'OCCASION D'ÉCHANGER, DE RÉPONDRE À VOS QUESTIONS.

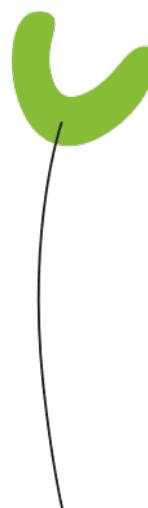


RENDEZ VOUS
MARDI 15 OCTOBRE 2024
AU RPE LES PÎT'CHOUS

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, 17 RUE DE BIGANOS
14320 ST MARTIN DE FONTENAY

★ A DESTINATION DES PARENTS: DE 18H30 À 20H ★

.....
★ A DESTINATION DES ASSISTANTS MATERNELS: DE 20H30 À 22H ★





Le Relais vous propose un temps de rencontre avec deux orthophonistes: Marion Lemoine et Marine Villelegier-Khayat.

Rendez vous le Mardi 12 novembre 2024
de 20h à 22h
Au RPE Les Lutins à Evrecy

Le développement du langage, l'oralité, la déglutition, le mouchage, la tétine et le pouce, l'alimentation, la place des écrans ... comment accompagner au mieux le jeune enfant lors de l'accueil?

Autant d'interrogations auxquelles nous apporterons des éléments de réponse lors de cette soirée.

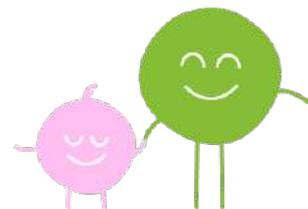
Une rencontre sous forme de petits ateliers et échanges vous sera proposée.

Cette soirée est réservée aux professionnelles assistantes maternelles.

Une deuxième rencontre à destination des familles sera prévue en 2025.

En partenariat avec les RPE Pit'chouns et Frimousses.

Inscription nécessaire et possible jusqu'au 19 Octobre.





Salaires minimum au 1^{er} mai 2024



Consultez le salaire minimum en vigueur au 1^{er} mai 2024 pour l'emploi d'un assistant maternel ou d'une garde d'enfants à domicile.

› Pour l'emploi d'un assistant maternel agréé

2,74 €*
Net de l'heure

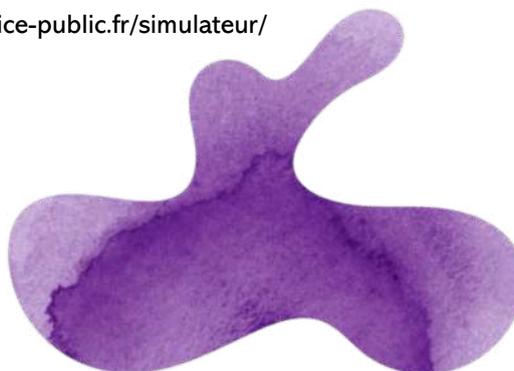
3,50 €
Brut de l'heure

* Hors Alsace, Moselle.

Le montant de l'indemnité d'entretien ne peut être inférieur à 90% du minimum garanti, soit 3,74 € par enfant pour une journée de 9h d'accueil. Pour plus de détails, consultez la rubrique "Le coût de la garde".

| Nombre d heures d'accueil / jour | Montant indemnités entretien |
|----------------------------------|------------------------------|
| 8h | 3.32 |
| 9h | 3.74 |
| 10h | 4.16 |

Source: PAJEMPLOI et <https://www.service-public.fr/simulateur/>





Le recrutement et l'exercice de l'activité



Le contrat de travail

La rédaction d'un contrat de travail écrit est obligatoire et formalise les modalités de garde que vous avez définies avec votre salarié. Il contient des mentions obligatoires comme la durée et les horaires d'accueil, la rémunération, les jours fériés travaillés ou encore les indemnités. Toute modification importante d'un élément essentiel du contrat de travail doit être négociée et faire l'objet d'un « avenant au contrat ».



Les heures de garde

Les horaires et les jours habituels de garde doivent être précisés dans le contrat de travail. La durée légale de travail est de 45 heures par semaine pour les assistants maternels agréés, et 40 heures par semaine pour les gardes d'enfants à domicile.



Les congés payés

Votre salarié acquiert 2,5 jours de congés payés par mois d'accueil effectué. À la fin de chaque période de référence, vous déterminez le nombre de jours ouvrables de congés payés acquis.



Les absences

Les absences peuvent, en fonction de leur nature, faire varier la rémunération de votre salarié. Il peut s'agir d'absences pour motif personnel (convenance personnelle, événements familiaux, arrêts de travail) ou d'absences imprévues de votre enfant (maladie).

La rémunération de votre salarié

La rémunération de votre salarié est calculée sur la base d'un salaire horaire minimum majoré d'une indemnité d'entretien.

À cette base peuvent s'ajouter des indemnités de repas et des indemnités kilométriques. Dans certains cas, d'autres indemnités peuvent être versées.

La déclaration de votre salarié

La déclaration doit être réalisée entre le 25 du mois d'emploi et le 5 du mois suivant sur votre compte en ligne Pajemploi :

- Connectez-vous sur le site **www.pajemploi.urssaf.fr**
- Sélectionner votre salarié
- Complétez votre déclaration
- Vérifiez puis validez votre déclaration.

Mon Pajemploi au quotidien

Avec son application mobile, l'Urssaf simplifie vos démarches et sécurise la relation de travail avec votre assistant maternel.

Des fonctionnalités intuitives, et pratiques :

- suivez le nombre d'heures de garde effectuées,
- ajoutez au planning partagé les événements liés à la garde (absence, congés,...),
- automatisez les calculs en vue de la déclaration.

Et en un clic, validez votre déclaration Pajemploi.

L'application est gratuite, optionnelle, et compatible avec iOS et Android.



iOS



Android